



J & D . Aquitaine

**PROGRAMME DE
FORMATION**

**FORMATION + TESTS CACES® CHARIOTS CATEGORIE 3 ET 4
RECYCLAGE**

**P.SEC.012c
MAJ LE
01/10/2021**

Page 1 sur 1

PUBLIC

Postulant cariste expérimenté à la conduite des chariots.
Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

DUREE

2 jours sur 14 heures dont 1 jour de test

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION (DATE ET LIEU)

Date en INTER selon calendrier et en INTRA à définir ensemble
Formation totalement en présentiel

PRE REQUIS

Être titulaire du CACES de la même catégorie ou posséder une expérience équivalente

MODALITES PEDAGOGIQUES

Être âgé de 18 ans et plus le jour de l'examen

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Réaliser les opérations de chargement et de déchargement d'un camion latéralement.
Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges en utilisant des chariots.
Maîtriser sa conduite et sa vitesse en intérieur et en extérieur.
Appliquer les consignes de sécurité, assurer la maintenance de 1er niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES



Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique).
Formation pratique sur chariots catégorie 3 et 4 en R489.
Chariot frontal en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg (cat.3) ; Chariot frontal en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg (cat. 4)
Remorques ou camions, Palettes empilables, racks de stockage de 4m. Charges Volumineuses

VALIDATION-SANCTION

CACES® Catégorie 3 et 4
Une carte CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R489 sera délivrée.

INTERVENANT

L'équipe J&D Aquitaine

 <p>PREMIER JOUR</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation : Objectif global de la formation - Généralités - Les accidents. ✓ Législation : Responsabilités - Applications des textes - Le CACES® - L'autorisation de conduite ✓ Le chariot élévateur : Les catégories - Technologies relatives aux chariots ✓ Règles communes de conduite : Elévation - Transport de personnes - Distance de sécurité - Franchissement de portes - Chargement et déchargement de véhicules et risques particuliers liés aux quais - Arrêt du chariot fin de poste. ✓ Règles spécifiques de conduite : Prescriptions du Code de la route - Organes de sécurité - Hauteur de fourches - Sens de marche conventionnel - Risques de basculement - Vérifications journalières - Exercices sur les plaques de charges - Hauteur de levée libre - Les charges - Le pivot - Le gerbage - Tableau de bord - Signification des pictogrammes ✓ Les locaux : Agencement des locaux - Largeur des allées ✓ Les moyens de protection : Les gants - Le casque - Les lunettes - La tenue de travail - Les chaussures de sécurité. ✓ Les gestes et postures : Adaptés à l'utilisation des chariots - Les vibrations ✓ Mise en pratique Catégorie 3 et 4 : Adéquation et contrôle du chariot, Circuit pivots, marche avant, arrière, prises et déposes de charges, circulation, passages étroits, maintenance de 1er niveau. Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées, chargement d'un camion ou d'une remorque, gerbage et dégerbage en pile et en palletier, transport de charges longues ou volumineuses, circulation sur une pente de 8 à 10%.
<p>DERNIER JOUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tests CACES® : Test théorique selon la recommandation R489. Tests pratiques pour CACES® catégorie 3 et 4

TARIF

A partir de 380 € HT/ personne